

Notre environnement

LA DEMOUSTICATION SUR LE LITTORAL ATLANTIQUE : 40 ANS D'EXPERIENCE

L'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (E.I.D.) du littoral Atlantique est une collectivité territoriale chargée par les Conseils Généraux adhérents * d'assurer la lutte contre les moustiques. Depuis plus de 40 ans, les 55 agents de la démoustication assurent cette mission de service public : supprimer les nuisances dues aux moustiques et, en fonction des milieux, agissent autour de 4 axes majeurs :

- contrôle des larves en milieu marécageux dans les zones touristiques pour garantir la qualité de l'accueil,
- contrôle des larves en milieu urbain dans des secteurs ciblés (fossés, égouts, ...),
- réhabilitation et entretien des marais en collaboration avec les producteurs de sel, des claires avec des ostréiculteurs , ...
- gestion des milieux.

Parallèlement, les agents de l'E.I.D. Atlantique mènent des missions de surveillance des espèces importées, sont membres de comité de pilotage et de gestion de Réserves Naturelles, luttent contre les similies, font des expertises entomologiques, maîtrisent la cartographie phytoécologique, proposent des dossiers d'études techniques en génie rural et environnemental, forment les techniciens des collectivités, échangent avec les universitaires, participent aux recherches scientifiques sur les espèces,

* 1968 en Charente-Maritime rejoint en 1972 par la Vendée, en 1976 par la Loire Atlantique, en 1979 par la Gironde puis en 1997 par le Morbihan.

UN GESTE CITOYEN

Pour accroître l'efficacité des actions de terrain menées par les agents de la démoustication sur votre territoire et participer ainsi à la réduction de la nuisance, suivez les recommandations préconisées dans la maison du Moustique. L'objectif est de tout mettre en œuvre afin de supprimer les points d'eau stagnante car ils abritent chacun des milliers de larves de moustiques et donc de moustiques adultes !

Pour en savoir + : www.eidatlantique.eu

La maison du Moustique

Evacuez vos points d'eau stagnante



Fosse vidangeable ou ancienne fosse septique :

- Fermer hermétiquement la trappe.
- Poser un grillage moustiquaire sur l'évent.
- Comblér au sable toute fosse non utilisée.

Fûts et récipients... :

- Vider fréquemment.
- Fermer hermétiquement.
- Poser un grillage moustiquaire.

Vide sanitaire ou cave inondée :

- Pomper l'eau et réparer les canalisations défectueuses (vérifier les joints).
- Poser des grillages moustiquaires sur les aérations et les gaines techniques.

Fossés ou écoulement d'eau polluée :

- Aucun rejet d'eaux usées.
- Curage fréquent.

Puisards ou regards :

- Eviter les mauvais raccordements.
- Supprimer toute stagnation.
- Fermer hermétiquement la plaque.

Bassin d'ornement ou piscine :

- Nettoyage hebdomadaire.
- Y élever des poissons rouges.

Larves de moustiques

Le geste d'hygiène efficace :
supprimer les élevages de larves de moustiques